Envoyé en préfecture le 26/06/2025
Reçu en préfecture le 26/06/2025
Publié le
ID : 001-210102091-20250616-2025_18DEL-DE

Commune de Léaz **N° 18/2025**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 16 juin 2025

Date la convocation du Conseil municipal : 12 juin 2025
Nombre de conseillers municipaux : 11
Maire : Christine BLANC Secrétaire élue : Valérie LOUBET

Présents : Christine BLANC –- Valérie MAYOR - Valérie LOUBET - Emelyne ETIENNE - Kévin FAVRE- Pierre-Luc CHATAIGNON -Séverine VIRLOUVET-
Absents excusés : Nicolas BUGNOT - Loïc NORMANT donne pouvoir à Valérie MAYOR - Johann BRESSON -
Absents : Christophe ETIENNE-AUGUSTIN

OBJET : CONVENTION ENTRE LA CAPG ET LA COMMUNE DE LEAZ POUR LE GLISSEMENT DE TERRAIN A GRESIN

Madame la Maire expose :

La commune de Léaz est confrontée à un glissement de terrain à Grésin depuis 2020, nécessitant une intervention coordonnée pour assurer la sécurité des usagers et la stabilité des infrastructures.
Propose la signature d'une convention de maitrise d'ouvrage déléguée entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex (CAPG) et la Commune de Léaz annexée à la présente délibération.

Le conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** la convention entre la CAPG et la Commune de Léaz concernant le glissement de terrain à Grésin en annexe.
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer tous les documents liés à cette affaire,

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Valérie LOUBET
Secrétaire de séance,

Christine BLANC
Maire,

MAIRIE DE LEAZ
AIN